EXAMEN D'ARBITRAGE Le 8 juin 2019

05/05/2019



Une session d'examen se tiendra le samedi 8 juin 2019 de 13h30 à 17h45. Les arbitres et futurs arbitres qui souhaitent passer l'UVR, l'UVC, l'UVO et l'UVT, doivent s'inscrire en s'adressant directement auprès de leur DRA.

Les candidats à l'UVT recevront (au plus tard le 25 mai 2019) une première partie à faire chez eux puis termineront leur UV informatisée le jour de l'examen.

Pour les DRA, la date limite de transmission des listes d'inscrits est fixée au lundi 20 mai 2019 à minuit. Aucune inscription ne sera prise en compte après cette date.

Il est rappelé que cette session d'examen sera «dématérialisée», ce qui signifie que les candidats composeront sur leur propre ordinateur sur un sujet au format numérique avec leur propre traitement de texte (MS Word ou OpenOffice).

Toutefois, si certaines personnes ne désirent pas composer au moyen d'un ordinateur, elles pourront composer sur un sujet en format papier.

Le guide des examens à l'intention des candidats est disponible sur la page « Arbitrage » du site fédéral, colonne de droite, rubrique « Education ».

Il est vivement recommandé que chaque candidat se munisse de la dernière version du livre de l'arbitre ainsi que des règlements à jour des compétitions toutes catégories.